



Édité par
Mireille Chazan et Gérard Nauroy

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Peter Lang



Édité par
Mireille Chazan et Gérard Nauroy

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Peter Lang

M. Chazan / G. Nauroy (éds.)

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Pendant tout le Moyen Âge et au-delà, les Messins eurent le souci d'écrire l'histoire pour exalter leur passé, justifier et défendre leurs droits. Tous les genres historiques ont été pratiqués, soit en latin soit en roman : gestes des évêques, Vies des saints, annales, histoires et chroniques. Le colloque qui s'est tenu du 23 au 25 avril 2009, à l'Université Paul Verlaine - Metz, organisé en partenariat avec les Bibliothèques-Médiathèques de Metz et l'Académie nationale de Metz, s'est donné pour but de mettre en lumière cette riche historiographie et sa remarquable continuité du VII^e au XVII^e siècle.

C'est d'abord autour des évêques que s'est développé un véritable atelier d'écriture quand Paul Diacre à la fin du VIII^e siècle a jeté les fondations d'une histoire des évêques ; au XII^e siècle, son œuvre a été remaniée et prolongée pour s'inscrire dans le genre des gestes des évêques, puis continuée au XIII^e et XIV^e siècle d'épiscopat en épiscopat. Ces gestes restent vivantes jusqu'à la fin du Moyen Âge comme en témoignent d'une part leur place dans les recueils de textes justificatifs des droits de l'évêque et d'autre part leur traduction en langue vulgaire dans le dernier quart du XIV^e siècle, suivie de deux continuations au XV^e siècle. En 1634, le genre renaît avec *l'Histoire des evesques de l'Eglise de Metz* de l'évêque suffragant Martin Meurisse, et demeure la pierre d'angle de toute histoire de l'Église messine jusqu'au XIX^e siècle.

On sait les rapports que l'hagiographie entretient avec l'historiographie : dans les monastères bénédictins, Saint-Arnoul, Saint-Vincent, Saint-Clément, Saint-Symphorien, comme dans ceux des ordres nouveaux, les Dominicains, puis les Célestins, les religieux, dès le haut Moyen Âge, se sont mis au travail pour écrire la vie de leur fondateur ou de leur patron, ce qui les a conduits à faire plus tard l'histoire de leur établissement soit en constituant des recueils de textes et de documents, soit en intégrant ce récit dans une chronique universelle, soit en rédigeant des annales.

Cependant à partir du XIV^e siècle, les hommes d'Église perdent leur monopole dans l'écriture de l'histoire. La communauté urbaine, ayant conquis son autonomie après avoir éliminé l'évêque du gouvernement de la ville, se dota de magistratures urbaines qui assuraient le pouvoir politique aux patriens, puis donna une base écrite à la mémoire urbaine : des annales urbaines en langue vulgaire, organisées dans le cadre de la succession des maîtres-échevins, virent le jour. Ces annales, perdues aujourd'hui, servirent de sources à de nombreux chroniqueurs bourgeois : marchands, artisans ou clercs au service des magistrats urbains s'attachèrent à écrire l'histoire de la ville soit de-

puis sa fondation, soit depuis l'institution du maître-échevin, soit depuis le moment où le pouvoir de l'évêque a cessé d'exister ; ils rejetèrent celle-ci dans un passé de plus en plus lointain et de plus en plus prestigieux, légendaire à nos yeux, mais bien réel pour tout Messin jusqu'au XVIII^e siècle. Ces œuvres jouèrent un rôle essentiel pour permettre à la ville de conserver la mémoire du temps passé mais surtout de prendre conscience d'elle-même et de son identité. Les patriciens ne furent pas en reste et reconnurent eux aussi l'importance de l'histoire pour défendre leur politique, c'est-à-dire l'autonomie de la ville au sein de l'Empire, ou pour exalter l'ancienneté et la gloire de leur famille.